BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 15/09/2026

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 49.999 € : 4900 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 50.000 € et 99.999 €: 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100.000 € et 149.000 €: 7,5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 150.000 € et 199.000 €: 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 200.000 € et 249.000 €: 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 250.000 € et 299.000 €: 5,5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 300.000 € et 499.000 €: 5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 500.000 € et 699.000 €: 4,5 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 700.000 €: 4 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.

Avis de valeur : 300 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Société YS IMMO , SAS au capital de 1.000€ € - Siège social : 9 Av des Corbières 31130 QUINT-FONSEGRIVES - RCS TOULOUSE n° 901449157 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n ° 31012022000000137 délivrée par TOULOUSE

Garant : Néant , Néant

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES pour l'activité TRANSACTIONS.